

ACCOMPAGNER ET FAIRE CONNAÎTRE LA RECHERCHE CRITIQUE

SUPPORT AND PROMOTE CRITICAL RESEARCH



Charlène ARNAUD

Université de Toulouse, France
Laboratoire LGTO, INRAE UMR AGIR
Charlene.arnaud@iut-tlse3.fr



Lovasoa RAMBOARISATA

UQAM, Montréal, Québec, Canada
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Ramboarisata.lovasoa@uqam.ca

Dans l'éditorial du précédent numéro, nous rappelions que parmi les ambitions de la *Revue de l'Organisation Responsable* (ROR), nous tenons plus particulièrement à celle d'accompagner les chercheuses et chercheurs qui choisissent les approches engagées et critiques et qui traitent de thématiques suscitant le dialogue transdisciplinaire et international au sein des sciences de gestion et, plus largement, au sein des sciences humaines et sociales. La ROR parvient encore une fois à relever ce défi, comme en témoignent les travaux diffusés dans le présent numéro. La perspective territoriale y a particulièrement sa place (notamment à travers un contexte insulaire ou encore des territoires en difficulté), et les outils conceptuels ancrés dans différentes disciplines (anthropologie, sciences politiques, sciences de gestion) nourrissent les analyses présentées.

Ce numéro s'ouvre avec la rubrique « Prix du RIODD » qui met à l'honneur les recherches primées au concours du Prix de thèse RIODD-Groupama ainsi que le cas lauréat du Prix de cas RIODD-CC-MP-Excelia en 2024. En effet, comme chaque année, la ROR se veut un espace ouvert aux lauréates et lauréats à travers de courts entretiens ou résumés de travaux.

Le prix de thèse, ouvert à toutes les disciplines, distingue les travaux doctoraux permettant d'améliorer la compréhension, les pratiques et les débats sur les enjeux, les effets ou les critiques des différentes modalités d'un développement durable dans les organisations, incluant les questions de responsabilité sociale ou plus généralement la question des relations entre entreprises et société. La parole est ainsi donnée cette année à Kévin DEL VECCHIO, docteur en sciences politiques, lauréat de cette édition, à travers un entretien. Sa thèse s'intitule « Des eaux souterraines sous pression : une analyse des recompositions sélectives de l'action publique et de l'État au Maroc ». Les deux finalistes présentent

ensuite un résumé de leur thèse : Alice DUPRÉ LA TOUR, docteure en sciences de gestion, avec sa thèse intitulée « Valeurs et justifications de la réparation environnementale. De l'identification d'un problème écologique à l'émergence de pratiques communes relatives aux semences d'origine locale en revégétalisation » ; et Clément CAYOL, docteur en sociologie, avec ses travaux intitulés « Transformer l'État social par l'action municipale ? L'expérimentation du minimum social garanti à Grande-Synthe (Hauts-de-France) ».

Cette rubrique permet de mettre en lumière la manière dont ces jeunes chercheuse et chercheurs ont problématisé leur recherche et de montrer l'importance, la pertinence et l'originalité de leur question de recherche. Cet espace permet également de donner à voir les ancrages théoriques, épistémologiques et méthodologiques qui fondent leur recherche doctorale, ainsi que de discuter de leur contribution et apports. C'est aussi l'occasion pour le lectorat de la ROR de découvrir de récents travaux qui viennent nourrir notre communauté interdisciplinaire.

La ROR poursuit également sa tradition de mettre en valeur le meilleur cas pédagogique désigné par le jury Prix de cas RIODD-CCMP-Excelia en permettant aux auteurs et autrices de dévoiler les enjeux traités dans le cas et le public cible, les objectifs pédagogiques et l'apport à une approche critique de la RSE, le matériel mobilisé et les défis rencontrés. Le Prix 2024 fut attribué à Sophie BOLLINGER et Vincent HELFRICH, autrice et auteur du cas « Ports de Strasbourg : construire une économie circulaire portuaire ».

Trois articles, tous empiriques, suivent.

Dans l'ensemble, les articles rappellent que les processus et dispositifs, incluant ceux considérés comme novateurs (par exemple, la digitalisation agricole évoquée dans l'étude de Biao *et al.*), écologiquement avantageux (à l'instar des pratiques écoresponsables dans le secteur de l'hôtellerie examinées par Gautier Laurent) et inclusifs (tel que le recrutement de personnes issues de territoires en difficulté abordée par Laïchour & Chanlat), mis en place au nom de la transition sociale et écologique ou participant à celle-ci, ne sont pas d'emblée responsables et peuvent entrer en tension avec les attentes sociales, les spécificités territoriales ainsi qu'avec des impératifs de justice.

Dans leur article « Enjeux et risques de la digitalisation agricole : penser l'innovation responsable dans le contexte d'ouverture de processus d'innovation », Boris BIAO, Leïla TEMRI et Katherine GUNDOLF tentent de répondre à la question : « comment les processus d'innovation ouverte peuvent-ils devenir responsables ? ». L'innovation ouverte repose sur l'intégration de connaissances externes à celles internes de l'organisation et implique les parties prenantes. Rendre l'innovation responsable ne se limite pas à ce seul critère d'ouverture, selon les autrices et l'auteur, mais devrait s'accompagner d'un regard réflexif sur les motivations du choix des parties prenantes, la dynamique de leur intégration au cours du processus, et les apports attendus de certaines d'entre elles. Il s'agit aussi de tenir compte des enjeux et des risques sous-jacents à la digitalisation agricole. Se basant sur une étude empirique, les autrices et auteurs fournissent des pistes pour garantir que les objectifs, les processus et les résultats de l'innovation sont en accord avec les valeurs, les besoins et les attentes sociétales, et demeurent socialement acceptables, durables et souhaitables. Il s'agit notamment de reconnaître la diversité des enjeux et d'inclure plus largement les parties prenantes pour mieux anticiper les risques, accroître la réflexivité et renforcer la réactivité. Ainsi, les processus d'innovation dans l'agriculture numérique pourraient devenir plus alignés aux principes de l'innovation responsable.

L'article « De la RSE à la Responsabilité Territoriale des Entreprises : une exploration anthropologique en Polynésie Française » d'Éric GAUTIER LAURENT met de l'avant la pertinence d'une approche anthropologique de la RSE. L'auteur stipule qu'en dépassant une application de normes globales, la RSE peut s'inscrire localement dans une gouvernance adaptée aux réalités territoriales ouvrant à une conceptualisation d'une Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE). Ces réalités territoriales sont indissociables non seulement des spécificités écosystémiques mais aussi de celles historiques. La

région étudiée présente en effet un contraste frappant entre sa beauté et sa dimension transcendante, et les impacts néfastes liés à diverses activités humaines, dont les essais nucléaires français, la mise en place de centrales thermiques fonctionnant aux combustibles fossiles et le développement touristique engendrant une exploitation excessive de la nature. On note aussi une identité culturelle affaiblie par l'adoption des modèles européen et nord-américain. La recherche met en évidence la manière dont les entreprises développent des actions autonomes façonnées par les contraintes insulaires et l'attachement des salariés au *fenua*. Elle contribue à la conceptualisation de la responsabilité territoriale des entreprises comme une approche plus inclusive des pratiques de responsabilité sociétale. La co-construction de la valeur entre acteurs locaux est essentielle pour assurer la pertinence et l'efficacité de la RSE.

Hacène LAÏCHOUR et Jean-François CHANLAT examinent quant à eux les motifs de recrutement des personnes issues de territoires en difficulté dans l'article « Le recrutement ou le non-recrutement des personnes issues de territoires en difficulté : un facteur de performance globale de légitimation organisationnelle ». Contrairement aux recherches sur les difficultés d'intégration professionnelle des femmes, des personnes en situation de handicap ou encore des séniors, celles sur les personnes issues de territoires en difficulté sont rares, plus particulièrement en gestion. Et pourtant, un paradoxe pertinent à explorer persiste. Les auteurs rappellent en effet que si, pour divers motifs, certaines entreprises cherchent à favoriser l'emploi dans ces territoires urbains en difficulté, nombreuses sont encore les personnes vivant dans ces territoires à se heurter à des discriminations de nature variée (spatiale, sociale et/ou ethnique). Il est important de connaître à la fois les avantages supposés et les difficultés propres à un tel recrutement et d'approfondir les motifs de recrutement et de non-recrutement. En examinant les stratégies de légitimation de la performance adoptées par les entreprises étudiées à travers un tel recrutement ou non recrutement, ainsi que leurs effets sur la légitimation organisationnelle qui en découlent, les auteurs corroborent que les enjeux de ce type de recrutement sont multi-dimensionnels. Ils sont à la fois économiques (un moyen de réduire la distance domicile-travail ou encore de percevoir une aide financière des pouvoirs publics), opérationnels (la capacité de ces jeunes ou moins jeunes à dépasser le nombre d'heures légales, à fournir une prestation de qualité et à comprendre les difficultés sociales auxquelles d'autres jeunes issus de ces mêmes territoires sont confrontés), éthiques et juridiques (l'acquisition potentielle d'une reconnaissance sociale). L'étude permet donc de comprendre les formes de performance recherchées à travers le recrutement ou le non-recrutement de personnes issues de zones urbaines en difficulté, et leur influence sur la légitimation organisationnelle. Ce faisant, elle permet de préciser certains de ces facteurs et d'identifier les stratégies de légitimation mobilisées dans le cadre d'un tel recrutement. Enfin, elle souligne une stratégie de refonte sociale présentant à la fois une forme morale et une forme cognitive.

Bonne lecture !

ABONNEZ-VOUS

À REVUE de l'ORGANISATION RESPONSABLE

Je désire m'abonner à la *Revue de l'Organisation Responsable* pour l'année **2025**

Individuel

Institutions

- | | | |
|------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| • FRANCE | <input type="checkbox"/> 74 € | <input type="checkbox"/> 100 € |
| • ÉTRANGER | <input type="checkbox"/> 87 € | <input type="checkbox"/> 116 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner aux Éditions ESKA,

12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris - Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Nom et Prénom

Adresse

.....
Code Postal Ville Pays

Ci-joint la somme de € à l'ordre des Éditions ESKA.

(Une facture vous sera retournée comme justificatif de votre paiement).